



Municipalité de la Commune de L'Isle

**Préavis No 07/2025
au Conseil communal**

Demande de crédit de
CHF 23'000.--
pour le rachat d'un tronçon de conduite privée du CAD (Chauffage à distance)

Délégué municipal :
M. Claude Rosat, Municipal

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et les Conseillers,

1. OBJET DU PREAVIS

Ce préavis a pour but de soumettre à l'approbation de votre Conseil la demande d'un crédit pour le rachat d'un tronçon privé du CAD (Chauffage à distance).

2. PRÉAMBULE ET CONTEXTE

Cette démarche de rachat fait suite à la demande d'un nouveau raccordement au réseau communal de chauffage à distance (CAD) depuis un tronçon de conduite actuellement en mains privées. Datant de 2013, cette situation n'est plus compatible avec le Règlement communal du CAD actuellement en vigueur, qui précise que les conduites doivent relever intégralement de la propriété communale jusqu'aux échangeurs de chaleur situés dans le bâtiment raccordé.

Cette opération, qui constituera la dernière du genre, permettra d'achever l'intégration complète du réseau CAD dans le patrimoine communal. Elle clarifiera durablement le périmètre entre la partie communale et privée du réseau.

3. ASPECTS TECHNIQUES

Le tronçon de conduites concerné est de 48m sur les parcelles n° 294 et 718, le long de la Rue du Château.

Si cette opération est réalisée, ce tronçon de conduite devient propriété communale et fera l'objet de servitudes de passage inscrites au Registre foncier. Le coût administratif (géomètre, notaire) est estimé à CHF 2'000.--.

5. CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de L'Isle :

- Vu le préavis municipal No 07/2025 relatif à la demande de crédit de CHF 23'000.-- pour le rachat d'un tronçon de conduite privée du CAD ;
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée d'étudier cet objet ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 23'000.-- en vue du rachat d'un tronçon de conduite privée du CAD ;
- d'admettre que ce montant sera financé par les liquidités courantes ou par l'emprunt.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 12 mai 2025.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique

Le Secrétaire a.i.



Anne-Lise Rime



Jean-Numa Grau